

Communiqué de presse du 21 juillet 2009

16 juillet, une stratégie maritime pour la France : beaucoup de satisfactions... et quelques « oublis » incompréhensibles !

L'Institut Français de la Mer IFM (au nom de l'intérêt général maritime) et le Cluster Maritime Français CMF (au nom de la France maritime marchande) avaient par la voix de leur président - aux « Assises de l'économie de la mer » successives - fortement condamné l'inaction maritime des Autorités en 2007 à Marseille, puis clairement apprécié - au Havre le 2 décembre 2008 - les initiatives prises par le gouvernement. Ils avaient enfin et surtout réclamé vigoureusement et publiquement que l'année 2009 soit celle où s'affirment une stratégie et une Vision maritime pour la France. Ce à quoi le ministre en charge avait répondu que « dès le début 2009 un Agenda mer serait discuté ». Ce qui fut le cas avec l'IFM et le CMF jusque fin février début mars, moment où fut finalement arrêté après bien des avatars le principe du « Grenelle de la mer », à propos duquel le président de l'IFM et du CMF déclarait à l'époque au journal « Le Marin » : *« Ce nouveau Grenelle... est bienvenu s'il complète bien le premier en abordant sans démagogie tous les aspects maritimes... et en n'oubliant ni les aspects économiques et sociaux, ni l'homme d'aujourd'hui au nom de celui de demain... La « Vision » maritime indispensable est prévue faire partie des travaux puis d'un prochain CIMER qui était réclamé par nous depuis longtemps. Nous verrons bien sûr, mais nous espérons ! »*

C'est dire avec quelle attention sans complaisance l'IFM et le CMF ont suivi les travaux du Grenelle de la mer, ont coordonné autant que possible (au niveau du Cluster) le travail de tous les professionnels participant aux quatre groupes constitués par le ministère d'Etat, et avec quel intérêt positif ils ont suivi puis analysé l'intervention du Président de la République au Havre le 16 juillet.

Un discours voulu, à bien des égards, fondateur ou refondateur, et qui avait en tout cas - seul - l'ambition et la capacité de répondre à la revendication d'une vraie « Vision maritime pour la France ».

1/ L'IFM et le CMF approuvent, au-delà du « souffle » apprécié par tous, nombre des déclarations et engagements présidentiels, parmi lesquels (dans l'ordre du discours)...

- Les indispensables déclarations de principe bien sûr, dont on veut croire qu'à ce niveau elles ne pourront rester lettre morte pour personne : la nécessité au maritime d'une volonté politique permanente; le fait que la France ait grâce à la mer un formidable destin politique ; l'obligation que la France avance à la hauteur de ses responsabilités et de ses opportunités de très grande puissance maritime ; le souci affiché que soit considéré le Français d'aujourd'hui comme celui de demain.

- La confirmation de grandes ambitions déjà affichées : faire du Grand Paris une véritable métropole maritime ; aller jusqu'au bout de la réforme portuaire initiée par la loi du 4 juillet 2008; engager les investissements nécessaires à des transports massifiés puissants, rapides et réguliers vers les marchés du centre du continent européen ; quasiment doubler la part des transports non routiers d'ici 2022 en faisant enfin des autoroutes de la mer une réalité.

- Très important : la volonté de compléter et prolonger « la démarche remarquable du Grenelle de la mer » par la rédaction d'un Livre bleu qui définira la stratégie maritime française, et qui devra être validé par un CIMER d'ici la fin de l'année.

- La mise en place d'un suivi permanent de la stratégie maritime.

- L'esprit d'une action qui ne doit pas consister à protéger pour protéger, mais dont l'objectif doit être de protéger les ressources de la mer pour mieux les exploiter de manière durable.

- La détermination que la pêche ne disparaisse pas de notre pays, et soit de haute qualité comme d'ailleurs le veulent les représentants de ce métier qui ont lancé nombre d'initiatives en ce sens ; et surtout la volonté que dans les « Aires Maritimes Protégées » devant représenter en 2020 près de 20% des mers françaises, les cantonnements de pêche soient définis avec les pêcheurs, les scientifiques et les acteurs locaux ... Les avis scientifiques devant par ailleurs être fiables et partagés (sous-entendu avec les pêcheurs), dans le cadre d'un renforcement très rapide de la connaissance scientifique, de l'évaluation des stocks, etc.

- La mise en œuvre d'une grande politique océanographique, dont la constitution d'au moins une station océanique internationale « SeaOrbiter », illustrant très positivement cette volonté d'innovation.

- La volonté de développer enfin le potentiel prodigieux des énergies marines (parité des efforts de recherche entre le nucléaire et les énergies renouvelables, les énergies marines devant à terme être équivalentes à 4 EPR).

- La décision de création très rapide (fin d'année) d'une grande plate-forme technologique sur les énergies maritimes (menée par l'Ifremer), permettant de valoriser l'innovation au profit des entreprises françaises grandes et petites.

- L'annonce que ne disparaîtra à aucun prix l'outil industriel incomparable que représentent les Chantiers de l'Atlantique, couplée avec la mise en place de moyens de recherche pour navires plus sûrs et plus économes.

- La confirmation attendue de la naissance d'une Ecole supérieure de formation maritime répondant aux défis d'aujourd'hui.

- Le renforcement de la fonction « garde-côtes » par la mutualisation des moyens de toutes les administrations intervenant en mer mais non par une fusion qui nuirait à la coordination et à l'autorité exercées aujourd'hui par les préfets maritimes, un système dont tous les professionnels savent l'efficacité.

- La réaffirmation de la nécessité d'une stratégie maritime méditerranéenne intégrée.

- Enfin, last but not least, la création d'un poste d'ambassadeur de France à l'OMI, signe du renforcement voulu de notre action dans cette organisation - la seule vraiment pertinente car universelle - un renforcement que réclamaient depuis longtemps les professions maritimes.

2/ ... tout en s'étonnant de trois grandes « absences » dans cet important discours dessinant les contours d'une stratégie maritime pour la France :

- La première étant l'incompréhensible silence sur la flotte de commerce et les armateurs français qui sont aujourd'hui et depuis des années, officiellement, au top mondial de la qualité et de la sécurité maritimes (et qui sont ceux dont le développement devrait assurer la puissance maritime française (en ce XXI^e siècle de mondialisation et donc de maritimisation). Il faudra impérativement et à l'évidence que l'Etat joue son rôle et que cette absence soit corrigée dans le « Livre Bleu » d'abord, puis lors du CIMER annoncé par le président.

- La deuxième étant le silence tout aussi étonnant sur l'aquaculture, une activité dans et pour laquelle se battent des professionnels français de qualité, et qui partout dans le monde (en particulier en Europe) se développe très rapidement. La trop grande indifférence des Pouvoirs Publics pour ce secteur serait elle l'explication principale d'un rythme de croissance bien moins soutenu chez nous qu'ailleurs ?

- La troisième - moins importante car les faits sont là, mais qui est tout de même étonnante - étant le silence sur les succès obtenus en France et en Europe en matière de sécurité maritime depuis 2002 (mise à part l'exception effectivement significative de l'allusion au paquet Erika III). Silence d'autant plus étonnant que la France y a joué un rôle majeur, et que les succès obtenus sont le meilleur gage de nouveaux progrès à venir.

L'important est maintenant de veiller à ce que toutes ces intentions et décisions soient suivies d'effets concrets, et que l'ensemble des mesures correspondantes commence à être mis en œuvre dès la rentrée. Sinon les immenses espoirs suscités par les débats et propositions du Grenelle de la mer et par le discours du 16 juillet auront l'effet désastreux de démobiliser nos forces vives maritimes pour des années, alors même que comme l'a rappelé le Président, la mer est plus que jamais l'avenir de la terre.